

L'ECOLE ITINERANTE

L'Ecole Itinérante est placée comme toutes les écoles du département sous l'autorité la Direction Académique des Services de l'Education Nationale et dépend de l'Inspection ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés).

Depuis 1977, l'Education Nationale a mené dans le département du Puy de Dôme une action spécifique avec « l'Ecole Itinérante ». Ce service, alors constitué de 3 enseignants publics, proposait un travail de proximité sur les lieux de stationnement des Voyageurs, en moyens mobiles (caravane-école et camion-école), pour aider les enfants à rejoindre les écoles.

Dès sa création, ce service a bénéficié du soutien logistique et financier du Conseil Général du Puy de Dôme, par l'intermédiaire de l'Association pour la Promotion des Gitans et Voyageurs d'Auvergne (APGVA) tout d'abord, des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 63) par la suite.

Pour accompagner le processus d'accueil et d'intégration, a été créé, en 1995, **un Réseau d'aide à la scolarisation des Enfants de Voyageurs et de suivi dans les écoles (REV1)**. Ce réseau a contribué à l'amélioration de la scolarisation et à la lutte contre l'échec scolaire.

Ce réseau était constitué des 3 enseignants spécialisés de l'Ecole Itinérante, et de 4 enseignants « **Brigades Enfants du Voyage** » intervenant en soutien dans les écoles. Les 3 enseignants de l'Ecole Itinérante intervenaient essentiellement en moyens mobiles sur les lieux de séjour des familles de Voyageurs.

En 2012, ce réseau 1er degré a été réorganisé en un seul service. A été créée « **l'Ecole Itinérante du Socle Commun** » comptant 6 enseignants, intervenant chacun sur un secteur défini, dans les écoles maternelles et élémentaires du département.

Aujourd'hui, des interventions en camion-école peuvent éventuellement être mises en place pour de la préscolarisation, sur certains lieux de séjour. Pour cette action, l'Ecole Itinérante bénéficie de la mise à disposition d'un camion école par l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Puy de Dôme (ADSEA).

Missions actuelles de l'Ecole Itinérante

Auprès des élèves

En camion école, activités de maternelle ;

En école, (après demande explicite de l'école) soit en co-intervention, soit en groupe de niveau sorti de la classe pour:

- devenir élève, entrer dans les apprentissages ;
- réduire le décalage de niveau lorsqu'il s'avère trop important ;
- offrir un lieu de parole pour expliciter le monde scolaire et ses enjeux.

Auprès des enseignants de primaire

Informer de la spécificité de certaines difficultés,

Faire du lien avec les familles, puis créer ce lien direct ;

Apporter une aide matérielle,

Aider à évaluer précisément les élèves nouvellement arrivés afin de permettre l'établissement, si besoin, de projets pédagogiques personnalisés,

Faire le lien avec d'autres services scolaires : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) ou autres

Aider à définir une orientation si besoin, apporter des informations et des connaissances sur la culture du voyage à tous les autres adultes de l'école : Agent Territorial Spécialisé pour les Ecoles Maternelles (ATSEM), personnel de cantine, de surveillance, ...

Auprès des familles

Expliquer, dédramatiser l'école (et souvent la première séparation d'avec la famille...),

Aider à une évolution vers une posture de parent d'élève,

Expliquer et faire admettre les règles de l'école : devoir d'assiduité, de fréquentation régulière et droits à une scolarité « ordinaire », nécessité des liens avec l'école en cas d'absence,

Encourager à participer à la vie de l'école (réunions, sorties,...) comme tout parent d'élève,

Soutenir lors des propositions d'orientation spécialisées (comprendre les nécessités et les enjeux pour une décision, quelle qu'elle soit, motivée et sereine).

Avec les enseignants de collège

Apporter des informations aux collègues nouvellement arrivés,

Apporter une aide matérielle (outils pédagogiques),

Apporter une aide à la relation avec certaines familles, en collaboration avec le coordonnateur du Réseau des Etablissements accueillant des Elèves du Voyage, aux professeurs, à l'administration, aux assistants sociaux.

Avec les partenaires

Assistants sociaux polyvalents (Circonscriptions et Service Social Gens du Voyage), **Service Social en faveur des Elèves;**

AGSGV 63;

Association pour la Promotion des Gitans et Voyageurs d'Auvergne (APGVA), Association de la Fondation des Etudiants pour la Ville (AFEV), Centre Ressources Illettrisme (CRI), ADSEA,

Mairies,

Services spécialisés : orthophonistes, pédopsychiatres, Service d'Enseignement Spécialisé et de Soins A Domicile (SESSAD) et autres établissements spécialisés comme Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), Instituts Médicaux Educatifs (IME), ...,

..., pour faire du lien afin d'améliorer les conditions non-scolaires de la réussite scolaire.

Auprès de l'Institution scolaire

Pour suivre au plus près la fréquentation des enfants, relayer l'administration par rapport à l'absentéisme, transmettre des données aux établissements concernés, aux Inspecteurs de l'Education Nationale.

Pour évaluer le niveau de compétences en français et mathématiques des élèves du voyage qui arrivent au collège.

Pour participer aux commissions pour l'étude des dossiers Centre National d'Enseignement à Distance à l'Inspection Académique.

Pour co-animer le réseau « Enfants du Voyage » 1er degré avec le Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux arrivants et enfants du Voyage (CASNAV).

Et l'animation du Réseau Enfants du Voyage du premier degré

Répartition des lieux d'intervention en soutien entre les différents acteurs du réseau (Ecole Itinérante, membres des RASED, CASNV, enseignants d'autres départements...),

Suivi permanent des interventions,

Mutualisation des pratiques,

Echanges dans la connaissance des enfants, des familles et des situations particulières,

Participation aux journées de formation proposées par le CASNAV.

Quelques données chiffrées

Actuellement, **914 enfants du Voyage** fréquentent les écoles primaires du Puy de Dôme.

L'Ecole Itinérante apporte une aide pédagogique à environ **30% de ces élèves**.